

CSQ

LE MAGAZINE

**INTERVENANTES EN
PETITE ENFANCE**

ELLES ÉLÈVENT LA PROFESSION

Héroïnes de tous les jours

.....

Une crise qui bouscule
les habitudes

.....

Protéger les enfants
coute que coute



**Centrale des syndicats
du Québec**

Hors-série



Les ristournes, un avantage concret d'être membre de la CSQ



Grâce au partenariat entre la CSQ et La Personnelle, les personnes assurées avec le régime Les protections RésAut CSQ recevront une ristourne en 2020*.



**35\$ par police
d'assurance auto**



**35\$ par police
d'assurance
habitation**

**Vous pourriez vous aussi
profiter de cet avantage!**

**1 888 476-8737
csq.lapersonnelle.com**



**Centrale des syndicats
du Québec**



laPersonnelle

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.

* La ristourne est versée aux assurés qui détiennent un contrat d'assurance auto ou habitation en vigueur entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020. Les modalités entourant le versement de la ristourne seront déterminées en fonction de la date d'entrée en vigueur de la police d'assurance auto ou habitation. La ristourne sera envoyée par la poste, sous forme de chèque, pour chaque police d'assurance auto ou habitation admissible, en avril, juin, octobre 2020 ou février 2021, dépendamment de la date d'entrée en vigueur de la police.



EXCLUSIVITÉS

Retrouvez des articles liés à l'actualité qui permettent d'aller au fond des enjeux syndicaux.



RENCONTRES

Faites la connaissance de travailleuses et de travailleurs exceptionnels.



BLOGUE

Lisez le blogue de la présidente de la CSQ, Sonia Ethier, pour connaître son point de vue sur les enjeux d'ici et d'ailleurs.



INFOLETTRE

Abonnez-vous à l'infolettre du magazine pour ne rien manquer : magazine.lacsq.org/infolettre

VALORISONS-LES ENFIN!

Je me souviens très bien de ma première rencontre avec Laila. Cette femme, d'une douceur et d'une gentillesse incroyables, a pris mon fils de 22 mois par la main pour lui faire faire le tour de son service éducatif. Tout de suite, elle a su le mettre en confiance et m'a promis de faire attention à lui.

Tout au long de leur petite enfance, mes enfants (et moi-même!) ont pu compter sur la présence de Laila dans leur vie. Cette femme prenait soin de mes petits et avait à cœur leur développement presque autant que moi. Pendant quatre ans, non seulement elle les a vus grandir, mais elle les a fait grandir.

Il est plus que temps que la société valorise le rôle des intervenantes en petite enfance, comme Laila, qui élèvent la profession. Cette édition hors série de CSQ *Le Magazine* se veut d'ailleurs une façon de les mettre à l'avant-plan et de mettre en valeur le travail qu'elles accomplissent quotidiennement.

Dans les pages qui suivent, vous découvrirez des responsables en services éducatifs en milieu familial et des éducatrices en installation exceptionnelles qui font la différence dans la vie des tout-petits et de leur famille. Des porte-paroles et des représentants syndicaux font le point sur la négociation collective et nous expliquent les défis que doit relever le milieu de la petite enfance.

Nous espérons que cette édition spéciale saura vous plaire. Bonne lecture!



Photo Jean-François Leblanc

Audrey Parenteau | RÉDACTRICE EN CHEF
MAGAZINE@LACSQ.ORG

SOMMAIRE

EN COUVERTURE Elles élèvent la profession

En milieu familial, comme en CPE, les responsables en services éducatifs et les intervenantes en petite enfance font toute la différence dans la vie des enfants et des parents. Elles sont le premier maillon de l'éducation.

10 Négociation collective : essentielle pour avancer

Le processus de négociation collective porte la voix des salariées grâce au soutien de porte-paroles et de représentants syndicaux convaincus et convaincants. Entrevues.

16 Une crise qui bouscule les habitudes

La pandémie bouleverse notre quotidien sur le plan personnel et familial, mais aussi professionnel. Comment le personnel du réseau de la petite enfance s'en tire-t-il?

26 Dehors tout le monde!

Le réseau de la petite enfance regorge d'initiatives pour donner le goût aux enfants de jouer dehors. Portrait de deux services éducatifs qui innovent.

32 Une nuisance sous-estimée

Souffrez-vous souvent de maux de tête, de fatigue intense, d'extinction de voix, d'irritabilité ou de troubles de l'audition? La pollution sonore de votre milieu de travail pourrait bien en être la cause.



5 Entre nous 6 Rencontre 9 Négociations 14 Pandémie 20 Enjeux
29 Santé et sécurité du travail 38 Le mot juste

CSQ Le Magazine Volume 41, HS1 Publication de la Centrale des syndicats du Québec, 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3, Tél. : 514 356-8888, Téléc. : 514 356-9999 Courriel : magazine@lacsq.org / Directrice des communications Catherine Gauthier / Rédactrice en chef Audrey Parenteau / Secrétaire adjointe aux publications France Giroux / Révision Martine Lauzon, Marie-Hélène Samson / Publicité Audrey Parenteau / Photographies François Beauregard, FIPEQ-CSQ, Mathieu Girard, iStock, Jean-François Leblanc, Stéphane Lemire, LesMaximes, Pascal Rathé, Shutterstock, Gratien Tremblay / Retouches photo Yves Vaillancourt / Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada. ISSN 2561-2727 / magazine.lacsq.org / Abonnement Service des communications, 514 356-8888 giroux.france@lacsq.org / Postpublications No de convention 40068962. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : Publication de la Centrale des syndicats du Québec 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3.

Imprimé sur du Rolland Enviro100 Satin, contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué avec un procédé sans chlore et à partir d'énergie biogaz. Ce papier est certifié FSC®, Rainforest Alliance^{MC} et Garant des forêts intactes^{MC}.



D13005

LE PREMIER MAILLON DE L'ÉDUCATION



Photo François Beaugard

On ne le répètera
jamais assez :
le réseau des
centres de la petite
enfance (CPE) et
des services
éducatifs en milieu
familial constitue
le premier maillon
du réseau de
l'éducation
au Québec.

Si la récente négociation des responsables en services éducatifs en milieu familial (RSE) a permis de poser des jalons importants pour l'avenir de la profession, on entend encore retentir des préjugés récurrents à l'endroit de ces personnes et des éducatrices en CPE.

Des années après l'implantation du réseau des CPE et des services éducatifs en milieu familial, le mythe de la « gardienne » est encore tenace. Combien de temps faudra-t-il encore pour que le rôle des milliers de femmes qui accompagnent nos enfants chaque jour soit reconnu à sa juste valeur? Et si on considérait enfin la petite enfance comme le premier maillon de l'éducation au Québec?

Unique au monde et reconnu pour sa qualité, le réseau de la petite enfance que l'on connaît a pu se bâtir à l'époque grâce à une solide volonté politique d'offrir des services équitables, universels et accessibles pour les tout-petits. L'objectif était aussi clair que le parti pris militant en faveur d'un réseau public robuste : favoriser l'égalité des chances pour chaque enfant. Devant ce parti pris jadis exprimé avec conviction, force est de constater que nous vivons aujourd'hui dans une époque différente. On assiste en effet depuis plusieurs années à des tentatives cousues de fil blanc d'affaiblir notre réseau public de la petite enfance en apportant de fausses solutions à des problèmes inexistantes. De gouvernement en gouvernement, on agit comme s'il était dangereux de renforcer et d'accroître la création de places dans nos CPE et nos milieux familiaux.

Les faits sont heureusement têtus! Les services éducatifs à la petite enfance démontrent au fil des années des niveaux de satisfaction aussi élevés que constants de la part des parents. Et la principale critique qu'on entend de ces derniers (à juste titre!) est le manque de places. Cela s'ajoute aux données probantes démontrant qu'un plus grand accès aux places à contribution réduite permet de favoriser directement l'accès des femmes au marché du travail.

Notre réseau de la petite enfance n'est donc pas qu'enviable, il est aussi rentable!

Solidarité!

Sonia Ethier
Sonia Ethier | PRÉSIDENTE

HÉROÏNES DE TOUS LES JOURS

En milieu familial, comme en CPE, les responsables en services éducatifs et les intervenantes en petite enfance font face à de nombreux défis. Pour les aider à les relever, la FIPEQ-CSQ est bien présente.

Mathieu Morin
CONSEILLER FIPEQ-CSQ

Le 13 mars 2020, la présidente de la FIPEQ-CSQ¹, Valérie Grenon, devait manifester devant le Salon Priorité-Emploi de Sherbrooke dans le cadre des grèves progressives en milieu familial régi et subventionné. Elle a plutôt passé sa journée en mode gestion de crise alors qu'elle devait suspendre d'urgence tous les moyens de pression mis en place.

« À 10 h, nous annonçons la suspension de nos moyens de pression et nous apprenons à 13 h que le ministre de la Famille fermait tous les services éducatifs », se rappelle Valérie Grenon. Quarante-huit heures plus tard, les intervenantes en petite enfance allaient finalement apprendre que tous les services devaient rouvrir afin d'offrir des services de garde d'urgence.

« Nous avons des appels quotidiens avec le ministre de la Famille pour faire le point, dit la présidente. Ce qui était bon hier ne l'était souvent plus le lendemain. C'était difficile à suivre pour moi, alors je peux imaginer toute la confusion sur le terrain. » Elle cite en exemple les consignes, qui ont rapidement évolué, concernant le port de l'équipement de protection individuelle qui n'était pas recommandé en avril, mais devenait obligatoire en juin. « De notre côté, nous avons toujours plaidé le libre choix de l'intervenante », dit Valérie Grenon.

« La valorisation transcende tous nos autres dossiers. Ultiment, avec chacune de nos actions, nous nous assurons qu'elles auront un impact positif sur la reconnaissance de notre travail essentiel. »

— Valérie Grenon, présidente de la FIPEQ-CSQ

¹ Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec.



DE QUOI ÊTRE FIER

Depuis mars, la crise sanitaire apporte son lot de défis dans le milieu de la petite enfance. « Malgré tout, il y a de quoi être fier, notamment quand on pense au maintien des salaires versés aux intervenantes représentées par notre fédération, jusqu'à la réouverture progressive des milieux, dit Valérie Grenon. Ça a été tout un combat! On sentait que le gouvernement regardait du côté de la Prestation canadienne d'urgence. Pour nous, il fallait maintenir le lien d'emploi avec les intervenantes pour pouvoir être prêtes pour la relance. »

Malgré de multiples demandes et interventions publiques de la part de la FIPEQ-CSQ, le gouvernement a toutefois rejeté l'idée de verser une prime additionnelle comme ce fut le cas dans d'autres secteurs d'activités. Pour contrer la pénurie de main-d'œuvre, le ministre a finalement dû réduire les exigences quant au ratio d'éducatrices formées en CPE². « Il ne faut surtout pas que les mesures temporaires concernant la formation des éducatrices deviennent permanentes », s'inquiète la représentante syndicale.

Elle ajoute qu'on entend peu parler de la qualité et de l'importance des interactions avec les tout-petits pendant la pandémie. « Quand on a suggéré d'avoir des masques avec fenêtre pour

favoriser la compréhension du langage, on s'est fait dire que ça coûtait trop cher. Mais quel sera le prix de tous les changements sur le développement de nos enfants? Ça, personne ne le sait. »

DES NÉGOS DÉCISIVES POUR LA PROFESSION

L'année 2020 en est une de négociation pour la FIPEQ-CSQ, alors que les deux secteurs qu'elle représente, les CPE et le milieu familial, doivent renouveler leur contrat de travail.

La négociation pour le milieu familial régi et subventionné a pris fin avec la conclusion d'une entente de principe approuvée à 82,4 %. Bien que des gains considérables aient été faits sur le volet normatif de l'entente collective, la bataille pour de meilleures conditions salariales se poursuivra au sein d'un comité sur la rémunération. (Lisez l'article *Solidaires, plus que jamais!* à la page 9.)

Quant à la négociation nationale et regroupée en CPE, elle est toujours en cours. Les intervenantes ont plusieurs demandes afin d'améliorer les conditions d'exercice de leur emploi, lesquelles se sont énormément détériorées avec la pandémie de la COVID-19.

² Centres de la petite enfance.

« Peu de temps après le déclenchement de l'état d'urgence sanitaire, nous avons tendu la main au ministre de la Famille afin de régler rapidement nos deux négociations, explique Valérie Grenon. Notre proposition a finalement été rejetée et chaque secteur a poursuivi une négociation traditionnelle. Peut-être n'en serions-nous pas à la pénurie que l'on connaît aujourd'hui si on avait bonifié rapidement nos conditions avec des primes COVID-19 au début de la pandémie. »

Malgré tout, la présidente se réjouit du mouvement de fond qui se dessine dans la population pour revendiquer de meilleurs salaires pour les professionnelles qui s'occupent des tout-petits. Plusieurs experts et groupes de la société civile ont récemment pris la parole en ce sens.

UN PLAN D'ACTION EN TROIS VOILETS

Outre le travail de négociation à conclure pour le secteur des CPE, la Fédération entend agir prioritairement sur trois volets au cours de la prochaine année.

D'abord, le travail entrepris depuis déjà plusieurs années pour la valorisation de la profession se poursuivra. La Fédération a lancé en 2018 la campagne J'élève la profession qui visait à souligner le professionnalisme des intervenantes en petite enfance. « La valorisation transcende tous nos autres dossiers, souligne Valérie Grenon. Ultiment, avec chacune de nos actions, nous nous assurons qu'elles auront un impact positif sur la reconnaissance de notre travail essentiel. »

Avant la pandémie, la FIPEQ-CSQ avait notamment organisé des tournées régionales avec le pédiatre Jean-François Chicoine afin d'offrir à ses membres et à la population un regard différent sur l'importance des interventions auprès des enfants de 0 à 5 ans. Ces conférences sont suspendues en raison de la situation sanitaire, mais un comité se penche sur la possibilité de mettre en place de nouvelles actions virtuelles.

Le deuxième volet majeur du plan de match de la FIPEQ-CSQ concerne le développement du réseau de la petite enfance. Plusieurs dossiers risquent de bouleverser les CPE et les milieux familiaux à long terme. Pensons, entre autres, aux projets de loi,



Photo Pascal Ratthé

notamment celui qui vise à régir les personnes non reconnues en milieu familial et celui pour la conversion de places non subventionnées en places subventionnées, ainsi qu'aux différents appels de projets pour la création de nouvelles places en installation.

« Dans tous ces projets à venir, j'aimerais que l'on garde en tête nos enfants les plus vulnérables, espère la présidente. Le réseau de la petite enfance doit être un vecteur de développement pour eux. » Elle souligne également l'importance que la voix des parents soit entendue. « On le sait, les familles du Québec sont fières de leur réseau et veulent plus de places à 8,35 \$, pas des places au privé. »

Enfin, la Fédération poursuivra sa campagne de développement alors que la majorité des intervenantes en CPE sont non syndiquées au Québec. « Pour avoir un véritable impact auprès du ministère dans le réseau des CPE, la syndicalisation est la seule solution, mentionne Valérie Grenon. Il ne faut pas voir le syndicat comme un opposant aux CPE qui sont des organismes à but non lucratif. L'employeur dépend presque entièrement des règles budgétaires déterminées par Québec, d'où l'importance de se regrouper dans une fédération nationale. »

Quand on lui demande pourquoi une intervenante en CPE ou en milieu familial devrait choisir la FIPEQ-CSQ plutôt qu'un autre syndicat, Valérie Grenon répond sans hésiter que « c'est la force d'être la seule fédération dédiée exclusivement aux intervenantes en petite enfance qui fait toute la différence »!

SOLIDAIRES, PLUS QUE JAMAIS!

À la suite d'une semaine de grève générale illimitée, les responsables en services éducatifs en milieu familial (RSE) membres de la FIPEQ-CSQ ont approuvé l'entente de principe à 82,4 %.

Alexandra Plante | CONSEILLÈRE FIPEQ-CSQ

« Cela a pris 18 mois de négociations, une multitude de moyens de pression, une grève rotative qui a fait le tour du Québec, une grève générale illimitée d'une semaine et l'entrée en scène d'une médiatrice pour en arriver à une entente de principe avec le ministère de la Famille », raconte la vice-présidente de la FIPEQ-CSQ¹, Mélanie Piché.

Avant d'en arriver à la grève générale illimitée le 21 septembre 2020, les RSE ont d'abord entrepris une grève tournante de 14 jours. Celle-ci a débuté le 1^{er} septembre à Québec pour se conclure en Montérégie et dans les Laurentides le troisième vendredi suivant. Leur but : se faire reconnaître à leur juste valeur et obtenir des conditions de travail à la hauteur de leurs compétences et de leurs responsabilités.

UN CHOIX DIFFICILE

« Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'on prend ce genre de décision, lourde de conséquences, affirme Mélanie Piché. Nos membres ne sont pas rétribués lors d'une journée de grève. Et plus encore, elles risquent de perdre leur clientèle, faute d'offrir un service. D'où toute l'importance d'être solidaires. »

PLACE AU COMPROMIS

Les RSE n'ont pas obtenu le rattrapage salarial équivalent à 16,75 \$ de l'heure qu'elles demandaient. Ce salaire correspond à celui de l'échelon 1 d'une éducatrice non formée qui travaille en CPE.



Photo FIPEQ-CSQ

Par contre, elles se sont entendues avec le ministère de la Famille sur la mise en place d'un comité qui se penchera sur la rémunération de l'emploi des RSE, lequel sera parrainé par un expert indépendant qui émettra des recommandations. Les conclusions de ce comité, chargé de l'analyse de leur revenu, s'appliqueront dès le 1^{er} avril 2022.

« C'est la force de notre mobilisation et la légitimité de nos revendications qui ont su aller chercher l'appui populaire, explique Mélanie Piché. Avec celui-ci en main, le ministre ne pouvait demeurer indifférent à nos demandes. »

¹ Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec.

NÉGOCIATION COLLECTIVE

ESSENTIELLE POUR AVANCER

En plus d'assurer une équité en milieu de travail, la négociation collective joue un rôle primordial dans la démocratisation de la société. Ce processus complexe porte la voix des salariées grâce au soutien de porte-paroles et de représentants syndicaux convaincus et convaincants.

Alexandra Plante | CONSEILLÈRE FIPEQ-CSQ

À l'automne 2020, les responsables en services éducatifs en milieu familial (RSE) ont approuvé à 82,4 % l'entente de principe intervenue entre la FIPEQ-CSQ¹ et le ministère de la Famille. Cet accord à peine accepté, voilà que la Fédération entreprend maintenant la négociation nationale et regroupée des CPE².

Pour le milieu familial, comme pour les CPE, les négociations sont menées par des gens de cœur et de convictions. Entrevues en deux temps avec les représentants des négociations des secteurs des Syndicats des intervenantes en petite enfance (SIPE) et des Alliances des intervenantes en milieu familial (ADIM).

¹ Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec.

² Centres de la petite enfance.

CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (SECTEUR DES SIPE)

CSQ LE MAGAZINE : QUELLES SONT, À VOTRE AVIS, LES PLUS GRANDES QUALITÉS D'UN BON NÉGOCIATEUR?

Michelle L'Heureux (ML)³ : Assurément, l'écoute active! En tant que porte-parole, il est important d'être à l'écoute des membres que nous représentons et de leurs besoins. Cela dit, il faut aussi être à l'écoute de l'employeur afin de bien saisir ses positions et les enjeux de négociation dans le but d'identifier les pistes de solutions qui nous permettront d'atteindre notre objectif syndical.

QUELS SONT LES GRANDS ENJEUX DE LA PRÉSENTE NÉGOCIATION?

Anne-Marie Bellerose (AMB)⁴ : Sans hésiter, je dirais l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre! Ces enjeux sont au cœur de nos priorités et passent inévitablement par de meilleures conditions de travail. La survie de notre réseau en dépend. Pour retenir nos



Photo Jean-François Leblanc

Michelle L'Heureux

³ Michelle L'Heureux est conseillère à la FIPEQ-CSQ et porte-parole de la négociation nationale et regroupée du secteur des SIPE.

⁴ Anne-Marie Bellerose est secrétaire-trésorière à la FIPEQ-CSQ et responsable politique de la négociation des SIPE.



Photo François Beauregard

Anne-Marie Bellerose

intervenantes, il faut des conditions à la hauteur du travail exceptionnel qu'elles effectuent chaque jour auprès des enfants puisque, présentement, elles sont nombreuses à quitter le navire.

Lors des précédentes négociations, nous avons conservé nos acquis, sans toutefois faire de gain significatif, à la suite notamment des compressions budgétaires dans les CPE. Nous sommes donc en mode rattrapage et solutions!

POURQUOI LA POPULATION DEVRAIT-ELLE APPUYER LES MEMBRES DU PERSONNEL EN CPE?

AMB : La petite enfance est le premier maillon de l'éducation. Les intervenantes en CPE jouent un rôle essentiel dans l'apprentissage de nos tout-petits. Elles travaillent en partenariat avec les parents en vue d'assurer le développement optimal de leurs enfants. Ainsi, pour valoriser leur travail, il est important de les appuyer ensemble et collectivement. Sans oublier qu'une société éduquée est une société en santé! Chaque dollar investi dans l'éducation à la petite enfance rapporte 7 dollars en termes de bénéfices économiques.

ML : Il est aussi démontré que la qualité du réseau des services éducatifs à la petite enfance régis et subventionnés, réseau qui rappelons-le permet à de nombreuses femmes d'accéder au marché du travail, est en grande partie tributaire des conditions de travail de ses salariées. D'où l'importance de rehausser ces conditions et de soutenir ces personnes dans leur revendication.

QUELS SONT CONCRÈTEMENT LES EFFETS DES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES DANS LES CPE SUR LA QUALITÉ DES SERVICES OFFERTS À NOS TOUT-PETITS?

AMB : Tout d'abord, les coupes ont largement contribué à l'épuisement du personnel, désormais utilisé à deux-cents pour cent. C'est simple, plus le budget du CPE est restreint, plus l'accès à des ressources humaines supplémentaires et à du matériel éducatif est difficile. Les journées ainsi que les semaines de travail ont été allongées. Nous avons aboli des postes et redistribué les tâches, ce qui oblige parfois l'intervenante à mettre de côté la pédagogie pour s'attarder à des tâches ménagères.

Les effets se font aussi sentir chez les enfants ayant des besoins particuliers. L'accès à des ressources et à des éducatrices spécialisées a considérablement été réduit dû aux dites compressions budgétaires, qui font obstacle à l'embauche de personnel.



Photo FIPEQ-CSQ

QUELS SONT LES AVANTAGES D'ÊTRE AFFILIÉ À LA FIPEQ-CSQ AU MOMENT D'ENTREPRENDRE LES NÉGOCIATIONS?

AMB : Comme affiliés à la FIPEQ-CSQ et à la CSQ, nous avons accès à de nombreuses ressources professionnelles, ainsi qu'à leur expertise et à leurs connaissances, pour nous appuyer dans nos demandes et pour nous accompagner à la table de négociation. Cela augmente notre rapport de force.

De plus, nous pouvons à toute heure compter sur la solidarité des autres fédérations! C'est tout un plus!

MILIEUX FAMILIAUX (SECTEUR DES ADIM)

CSQ LE MAGAZINE : ALORS QUE VOUS ÉTIEZ EN PLEINE NÉGOCIATION, QUELS SONT LES GRANDS DÉFIS QUE VOUS AVEZ EU À SURMONTER?

Mélanie Piché (MP)⁵ : Un défi de taille a sans doute été celui de devoir négocier alors que les négociations du secteur public, qui concernent plus de 550 000 travailleuses et travailleurs, ne sont pas terminées. Cela n'a pas joué en notre faveur. Nos vis-à-vis se montraient très réticents à améliorer nos conditions de travail par crainte de devoir accorder l'équivalent aux salariées et salariés de l'État.

Kamel Khiari (KK)⁶ : Aussi, comme à chaque négociation, nous sommes confrontés au fait que la loi limite les matières sur lesquelles nous pouvons négocier. Par exemple, notre entente collective ne peut porter sur une règle établie dans la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance ou dans ses règlements, et ce, même s'ils affectent assurément les conditions de travail de nos membres.

⁵ Mélanie Piché est vice-présidente de la FIPEQ-CSQ et représentante politique de la négociation des ADIM.

⁶ Kamel Khiari est conseiller à la FIPEQ-CSQ et porte-parole de la négociation des ADIM.



Photo Jean-François Leblanc

Mélanie Piché

EST-CE QUE VOUS AVEZ FAIT FACE À DES EMBUCHES INATTENDUES?

MP : Oh que oui! La pandémie a été un réel impondérable. Nous étions collectivement face à l'inconnu. En plus de nous faire craindre la passation d'un décret nous interdisant de poser nos actions concertées, nous avons dû revoir notre stratégie en raison des conséquences dévastatrices qu'a eues la COVID-19 sur l'économie québécoise. Une chance que notre équipe de négociation était solide et expérimentée, sans quoi, je ne pense pas que nous serions passés au travers!

QUELLES ONT ÉTÉ LES GRANDES REVENDICATIONS DE CETTE NÉGOCIATION?

KK : En bref, un salaire décent et de meilleures conditions de travail. Nous revendiquons et revendiquons toujours une véritable reconnaissance de l'emploi de la RSE, des tâches qu'elle accomplit au quotidien et de son expérience. Malgré le fait que nous n'avons pas atteint l'objectif de départ, qui était d'augmenter le salaire à 16,75 dollars de l'heure, nous nous sommes entendus avec le ministère de la Famille sur la mise en place d'un comité sur la rémunération de l'emploi de la RSE. Ce comité émettra des recommandations, et des ajustements auront lieu, et ce, durant la période couverte par cette entente collective.

QU'EST-CE QU'UNE GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE COMME CELLE MENÉE PAR LES RSE REPRÉSENTE POUR ELLES?

MP : Il s'agit d'un immense défi. D'abord, parce qu'elles ne sont pas rétribuées lors des journées de fermeture et, ensuite, parce qu'étant travailleuses autonomes, elles risquent de perdre de la clientèle. Les RSE misent par le fait même sur la force du collectif pour faire avancer à grande vitesse les discussions à la table.

EN QUOI LA MOBILISATION DES MEMBRES ET LE SOUTIEN DE LA POPULATION ONT-ILS FAIT LA DIFFÉRENCE À LA TABLE DE NÉGOCIATION?

MP : La mobilisation a fait toute la différence! Si nous avons réalisé de tels gains, c'est grâce à elle. La solidarité dont nos membres ont fait preuve lors de la grève générale illimitée a assurément pris de court le ministre Mathieu Lacombe.

KK : J'ajouterais que, sans cette forte mobilisation, la FIPEQ-CSQ n'aurait guère bénéficié, lors de cette négociation, d'une présence médiatique aussi imposante. Cette attention a amené la population à soutenir la cause des RSE, cause devenue sociale. Ainsi, le ministre ne pouvait faire autrement que de bonifier son offre!



Photo François Beauregard

Kamel Khiari

SERVICE DE GARDE D'URGENCE

AU FRONT MALGRÉ LES DANGERS

Dans les services de garde d'urgence, les intervenantes en petite enfance ont continué à donner le meilleur d'elles-mêmes au plus fort de la première vague de la pandémie. Une expérience stressante qui les marquera à jamais.

Mathieu Morin
CONSEILLER FIPEQ-CSQ

Le 13 mars 2020, le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, annonçait la fermeture de tous les services éducatifs. Il se ravisa deux jours plus tard en demandant à tous les services d'ouvrir pour les parents travaillant dans un service jugé essentiel. Myriam Chayer et Josée Lemire ont vécu cette période avec énormément de stress.

« La directrice a convoqué tout le personnel afin d'évaluer combien d'enfants on aurait, raconte Myriam Chayer, éducatrice au Centre de la petite enfance (CPE) Le Petit Palais, à Montréal. Finalement, on a accueilli 19 enfants qui n'étaient pas de notre CPE, car leur service avait fermé. »

Responsable en services éducatifs en milieu familial (RSE) à Sherbrooke, Josée Lemire a choisi, quant à elle, de maintenir son service ouvert puisque les parents de huit de ses neuf enfants travaillaient dans les services essentiels.

Même si, dans les semaines qui ont suivi, le ministère de la Famille a autorisé tous les milieux familiaux qui le souhaitaient à fermer avec pleine rémunération, c'était hors de question pour Josée Lemire d'en arriver là. « C'était angoissant, mais je me sentais obligée de continuer. C'est comme si on allait à la guerre. Il fallait permettre à des parents d'aller soigner des malades. Les infirmières avaient besoin d'avoir une tranquillité d'esprit », dit-elle.

S'ADAPTER AUX CONSIGNES ET AUX CHANGEMENTS

Au fur et à mesure que la pandémie évolue, les consignes du gouvernement changent complètement. Ce fut le cas, par exemple, avec les directives entourant le port de l'équipement de protection individuelle. « Ça a été dur de se dire que, hier, on n'avait pas le droit de porter un masque, mais qu'aujourd'hui, on est obligées d'en avoir un. À notre CPE, c'est ainsi que ça s'est passé », raconte Myriam Chayer.

« On est allées au front pas de masque! », insiste Josée Lemire, qui a trouvé la situation stressante. Elle affirme toutefois avoir redoublé d'efforts pour rester elle-même et continuer son travail auprès des enfants.



Photo Stéphanie Lemire

Josée Lemire

DES PARENTS INCONNUS

Une différence majeure entre l'expérience de Josée Lemire et celle de Myriam Chayer a été la provenance des enfants. Alors que les tout-petits de Josée Lemire sont restés les mêmes, Myriam Chayer a accueilli quatre nouveaux enfants dans son groupe sans avoir la possibilité de parler avec les parents. Les mesures mises en place reliées à la COVID-19 obligeaient la famille à rester à l'extérieur du CPE.

« Le côté pédagogique a un peu pris le bord, reconnaît-elle. C'est difficile de faire des observations à propos d'un enfant que tu ne connais pas. Mon objectif a donc été d'établir un lien avec l'enfant en misant sur ses intérêts pour qu'il souhaite revenir le lendemain. »



Photo François Beauregard

DES RÈGLES À RESPECTER

Dans les premières semaines, au CPE, les règles d'hygiène étaient à leur apogée. Interdiction de croiser des groupes à l'extérieur, désinfection de chaque jouet après utilisation, mise au rancart de matériel en bois et autres matériaux susceptibles d'augmenter le risque de propagation : la tâche en devenait davantage une de surveillante que d'éducatrice.

L'adaptation a toutefois été plus difficile pour les adultes que pour les enfants, affirme Myriam Chayer. « Lorsque des parents du réseau de la santé arrivent masqués et que leur enfant te saute dans les bras alors que tu t'es fait dire de ne pas mettre de masque, tu as un petit doute », raconte-t-elle en mentionnant les consignes contradictoires entre les réseaux au début de la pandémie.

LE MANQUE DE RECONNAISSANCE

Avec tous ces changements et ces adaptations, les deux éducatrices s'attendaient à une meilleure reconnaissance de la part du ministre Mathieu Lacombe et du gouvernement. « On n'a même pas eu une petite tape dans le dos. Les parents me disaient qu'ils ne comprenaient pas qu'on ne soit pas davantage reconnues », dit Josée Lemire.

En milieu familial, toutes les tâches additionnelles n'ont fait l'objet d'aucune compensation financière. « C'est révoltant, ajoute-t-elle. J'adore mon métier, mais à un certain moment, je me suis mise à pleurer, à angoisser. J'ai décidé de fermer mon service. Heureusement, j'ai discuté avec mon fils et je suis revenue sur ma décision. »

À défaut d'obtenir la reconnaissance du gouvernement, la situation aura permis aux parents de prendre conscience du caractère essentiel de nos services, estime Josée Lemire. « Les parents des enfants de mon service m'ont tous épaulée, même dans les moments plus difficiles », conclut-elle.



Photo iStock

COVID-19

UNE CRISE QUI BOUSCULE LES HABITUDES

La pandémie bouleverse notre quotidien sur le plan personnel et familial, mais aussi professionnel. Comment le personnel du réseau de la petite enfance s'en tire-t-il?

Alexandra Plante
CONSEILLÈRE FIPEQ-CSQ

Le virus de la COVID-19 a causé la fermeture temporaire, en mars 2020, des services éducatifs à la petite enfance. Leur réouverture a nécessité des changements dans les façons de faire des travailleuses et des travailleurs du réseau, qui ont dû revoir, sans préavis, l'ensemble de leurs habitudes. Comment cela se passe-t-il sur le terrain?

CSQ Le Magazine s'est entretenu avec Diane Rufh, responsable en services éducatifs à la petite enfance en milieu familial, et Julie Mineault, éducatrice au CPE La Cigale et la Fourmi, afin d'en savoir davantage sur les conséquences concrètes de la pandémie sur leurs façons de fonctionner dans leur milieu de travail.

CSQ LE MAGAZINE : EN RAISON DE LA PANDÉMIE, QUELS NOUVEAUX DÉFIS PROFESSIONNELS AVEZ-VOUS DÛ RELEVER?

Julie Mineault (JM) : Pour ma part, ç'a été de m'habituer à travailler avec le masque et la protection oculaire. Maintenir la communication avec les parents s'est également avéré tout un défi, car nous ne pouvions plus les voir. Je devais tout communiquer par écrit! Disons que c'est une autre paire de manches.

De plus, sur le plan du travail d'équipe, nous avons dû nous adapter. En raison du concept de bulle, nous ne pouvons plus jumeler des groupes ni nous réunir en vue d'un diner collectif. Somme toute, j'ai été surprise de constater à quel point l'humain s'adapte rapidement au changement!

Diane Rufh (DR) : Lorsque j'ai rouvert mon service éducatif pour les parents travaillant dans les services essentiels, il a fallu que je réfléchisse à tout ce que j'allais garder ou non. J'ai dû faire un tri planifié. J'ai retiré tout ce qui était difficilement lavable, par exemple les costumes, les couvertures et les toutous. Je dois aussi trouver le temps de tout désinfecter et de tout nettoyer chaque jour. Les enfants mettent leurs mains partout! Je demande aussi aux parents, dans la mesure du possible, de venir chercher leurs enfants plus tôt, car je n'arriverais pas à tout faire.

SELON VOUS, DIANE RUFH, LE FAIT D'AVOIR UN SERVICE ÉDUCATIF À DOMICILE CONSTITUE-T-IL UN AVANTAGE OU UN DÉSAVANTAGE EN PÉRIODE DE PANDÉMIE?

DR : Les deux! Pour ce qui est des avantages, il y a moins d'enfants, donc moins de parents qui se présentent à la porte et moins de contacts humains susceptibles de propager le virus. De plus, comme je suis travailleuse autonome, je contrôle mon milieu! Je désinfecte et nettoie à ma façon.

Ce qui est par contre désavantageux, c'est que les enfants se promènent partout. Je ne peux pas les accrocher sur la corde à linge! Au début, j'essayais de les séparer afin de créer des bulles pour chaque enfant. Mais même avec un tel système, ils trouvent le chemin pour se recoller les uns sur les autres. Ce sont des êtres sociaux! C'est à peine s'ils ne se partagent pas le même popsicle en été!



Diane Rufh

Photo Jean-François Leblanc

COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS LA COVID-19 AUX ENFANTS?

DR : Certains parents des enfants que j'accueille sont des travailleurs des services essentiels. Leurs tout-petits sont donc déjà informés qu'un virus circule. Sinon, c'est très difficile à expliquer. À un moment, j'ai pris un cheveu et je leur ai expliqué que le virus est encore plus petit. Les enfants ont pris des loupes pour mieux comprendre.

JM : Pour ma part, je l'explique comme étant un virus très contagieux, comme un rhume, mais plus dangereux pour certaines personnes. C'est pourquoi il est important de se laver les mains et de respecter la bulle de chacun. Heureusement, les parents font déjà la part des choses!

QUELS SONT LES TRUCS ET LES CONSEILS QUE VOUS POURRIEZ DONNER À UNE NOUVELLE RSE OU À UNE NOUVELLE ÉDUCATRICE QUI REJOINT LE RÉSEAU EN CE MOMENT?

DR : Il faut d'abord prendre un bon cappuccino le matin et ensuite savoir mettre ses limites. À la fin de la journée, je suis épuisée! Je me suis donné comme consigne de finir au plus tard à 18 h 30. À cette heure, j'arrête tout et je remets au lendemain ce que je n'ai pas encore terminé en vue de vaquer à mes occupations personnelles!

JM : Je lui conseillerais de ne surtout pas minimiser l'importance d'être organisée! Il faut prévoir les activités et les moments de désinfection, car cette nouvelle tâche s'ajoute à ce que nous avons à faire. Aussi, il ne faut pas hésiter à demander de l'aide à notre équipe.

COMMENT EST-CE QUE VOS TOUT-PETITS VIVENT CETTE PÉRIODE TOURMENTÉE?

DR : Ce contexte sanitaire n'est pas facile pour les enfants. Ils ne peuvent plus utiliser les instruments de musique. Ils savent qu'ils ne pourront pas enfiler les costumes d'Halloween. Ils s'ennuient de certains jouets.

C'est encore plus difficile pour les enfants âgés de 1 à 3 ans, car ils sont en plein développement de leurs habiletés langagières. Alors, quand je porte le masque, ils ne sont plus capables de lire sur mes lèvres. Ce sont des petits observateurs à cet âge.

Ils n'ont quand même pas l'air de trop s'en faire. Les enfants s'adaptent mieux que l'on pense.

JM : De mon côté, au CPE, je m'occupe du groupe des 4 ans. Il faut dire qu'ils comprennent bien les consignes. Les changements se sont donc facilement incorporés à leur routine habituelle. Je dirais, moi aussi, que c'est plus complexe avec les plus petits, qui ont parfois de la difficulté à respecter le concept de bulle et la division des espaces.

QU'EST-CE QUE VOUS PRENIEZ POUR ACQUIS AVANT L'ARRIVÉE DU VIRUS QUE VOUS ALLEZ DAVANTAGE APPRÉCIER UNE FOIS LA PANDÉMIE TERMINÉE?

DR : Aller au parc et jouer à l'extérieur! On l'évite maintenant parce qu'on sait que les jeux ne sont pas désinfectés systématiquement. Les sorties éducatives, comme aller à la cabane à sucre, cueillir des pommes ou des citrouilles! J'ai hâte de ne pas avoir peur de toucher quelqu'un, un chat, un chien, et surtout, de donner des câlins!

JM : Sans aucun doute, le contact avec les parents pour la communication et les échanges! C'est primordial si je veux bien préparer leurs enfants en vue de la grande école.

ALLEZ-VOUS CONSERVER, DANS VOTRE ROUTINE, CERTAINES PRATIQUES SANITAIRES UNE FOIS LA PANDÉMIE TERMINÉE?

DR : Absolument. Dans le passé, quand je changeais les couches des enfants, je remplaçais mes gants entre chaque bambin. Aujourd'hui, non seulement je remplace mes gants, mais en plus je me lave les mains! Aussi, les enfants et les parents ont maintenant l'habitude de se laver les mains dès leur arrivée! C'est une habitude que je souhaite conserver parce que ça ne peut être que bénéfique.

JM : Les enfants apprennent l'importance de se laver les mains et de maintenir une bonne hygiène. Ça ne peut que réduire la transmission des rhumes et des gripes.

QUELLE EST L'ANECDOTE LA PLUS AMUSANTE QUE VOUS AVEZ VÉCUE AVEC UN OU DES ENFANTS DEPUIS LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE?

DR : Après l'utilisation des matelas, les enfants rangent leur literie dans leur casier. De mon côté, je vaporise les matelas pour les désinfecter avant de les ranger. Il m'est arrivé à quelques reprises d'oublier, et disons que les enfants me ramènent rapidement à l'ordre. Je m'efforce de faire en sorte que cela ne m'arrive pas trop souvent!

JM : Un enfant est arrivé un jour en me disant : « Julie, tu vas être fâchée, j'ai brisé une pouliche par accident! » Je lui ai répondu que j'étais déçue, mais que ce sont des choses qui arrivent. La petite a alors rétorqué : « Julie, avec ton masque, je ne vois pas, es-tu fâchée, oui ou non? »



Photo Mathieu Girard

Julie Mineault

PROTÉGER LES ENFANTS COUTE QUE COUTE

Le décès, en avril 2019, de la fillette de Granby, victime de négligence, marquera à jamais l'histoire du Québec. Comment éviter qu'une autre tragédie comme celle-ci se reproduise?

Alexandra Plante | CONSEILLÈRE FIPEQ-CSQ

Trois mois après ce drame, qui nous rappelle l'époque d'Aurore Gagnon l'enfant martyr, le gouvernement du Québec met en place la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. L'objectif : indiquer au gouvernement Legault comment réformer la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) et améliorer ses services.

AGIR DÈS MAINTENANT

« À l'annonce de la création de cette commission et de ses objectifs, nous avons rapidement senti le devoir d'agir et la nécessité de formuler des recommandations », explique la présidente de la FIPEQ-CSQ¹, Valérie Grenon, qui rappelle que la Fédération a à cœur la santé, la sécurité et le développement des tout-petits.

Pour la FIPEQ-CSQ, il est clair que le réseau de la petite enfance est un acteur incontournable lorsqu'il est question de la sécurité et du développement des tout-petits. « Toutefois, notre réseau peut grandement s'améliorer afin d'assurer, de manière égale, la sécurité et la protection de tous les enfants dans l'optique qu'ils développent leur plein potentiel », ajoute Valérie Grenon.

RÉGIR ET SUBVENTIONNER LE RÉSEAU

Parmi les nombreuses recommandations formulées dans son mémoire présenté devant la Commission, la FIPEQ-CSQ souligne l'importance que les prestataires de services non reconnus offrant de la garde au privé deviennent régis et subventionnés pour que l'ensemble des

services éducatifs en milieu familial au Québec soit du moins régi par un bureau coordonnateur et, par le fait même, soumis à des mesures de contrôle, telles que des visites à l'improviste.

La Fédération recommande que les garderies privées se joignent aussi au réseau régi et subventionné afin d'être assujetties aux mêmes règles qu'en CPE². Elles pourraient ainsi signer des ententes avec les CISSS³ et les CIUSSS⁴ afin d'offrir des places protocoles. Ces places réservées permettent une meilleure accessibilité à un service éducatif aux enfants dont le dossier relève du CLSC en raison de leur situation familiale ou personnelle vulnérable.

Les CPE ayant une telle entente reçoivent d'ailleurs une allocation compensatoire pour mieux répondre au besoin de l'enfant. Actuellement, les CPE peuvent réserver jusqu'à un maximum de 5 % du nombre de places annualisé au sein de leur établissement pour les CISSS et CIUSSS.

1 Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec.

2 Centre de la petite enfance.

3 Centre intégré de santé et de services sociaux.

4 Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux.

DÉVELOPPER DES ENTENTES POUR LE BIEN DES ENFANTS

La FIPEQ-CSQ souhaite également que le type de protocole entre les CISSS ou les CIUSSS et les CPE soit élargi afin de permettre aux CPE de conclure des protocoles avec d'autres organismes, comme des centres pédiatriques.

Les responsables en services éducatifs (RSE) devraient aussi pouvoir établir des protocoles avec les CISSS et les CIUSSS et d'autres partenaires, comme les centres d'hébergement pour femmes. Présentement, les RSE peuvent signer ce genre d'entente, sous réserve que leur bureau coordonnateur (BC) affilié au CPE y adhère et leur réserve des places. Cela dit, les BC, ne participant pratiquement plus au programme depuis de nombreuses années, empêchent les responsables volontaires d'accéder aux places.

« Chaque service éducatif doit être régi et subventionné pour que tous les enfants ayant des besoins particuliers puissent bénéficier de l'allocation qui leur est destinée. Cela permet de leur assurer une égalité des chances dans leur développement », dit Valérie Grenon. Ces allocations sont offertes uniquement aux services éducatifs ayant des places subventionnées, c'est-à-dire aux CPE, aux garderies subventionnées et aux milieux familiaux subventionnés.

« D'où l'importance pour chaque enfant de bénéficier d'une place en service éducatif subventionné », conclut la présidente.



Photo iStock

DES RECOMMANDATIONS QUI TOUCHENT LES CPE

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a elle aussi fait son enquête à la suite du décès de la fillette de sept ans de Granby. Elle a formulé plusieurs recommandations, dont certaines concernent directement les centres de la petite enfance :

1. Au ministre de l'Enseignement supérieur, la Commission recommande de revisiter le programme de formation spécifique aux éducatrices en petite enfance dans l'optique d'y prévoir un module sur la protection de la jeunesse.
2. Elle demande de modifier les critères d'accréditation des CPE afin d'y inclure les exigences relatives à la *Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ)*. Selon la Commission, chaque CPE devrait recevoir une formation sur la LPJ et sur l'obligation de signaler les situations problématiques aux autorités.

EN SAVOIR PLUS

Vous pouvez lire l'intégralité du mémoire de la FIPEQ-CSQ sur le site de la Fédération.

fipeq.org

› Centre de documentation › Comité valo › Mémoire pour CSDEPJ (5 février 2020)

« IL FAUT CRÉER DES CONDITIONS GAGNANTES »

Régir les services de garde éducatifs en milieu familial privés est une bonne idée. Mais pourquoi faut-il aussi les subventionner?

Véronique Brouillette | CONSEILLÈRE CSQ

Le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, a multiplié les sorties publiques en faveur d'un meilleur encadrement des milieux familiaux privés. Comme ces derniers ne sont pas régis par le ministère, il n'existe pas de structure pour vérifier la qualité des services offerts.

Pour la FIPEQ-CSQ¹, vouloir régir les services éducatifs en milieux familiaux privés est un pas dans la bonne direction. « Nous demandons toutefois au ministre de garantir que ces milieux seront également subventionnés. Le choix des parents est clair :

ce sont des places subventionnées qui sont demandées », affirme la présidente de la FIPEQ-CSQ, Valérie Grenon.

Selon elle, il faut profiter d'un changement législatif pour revoir la loi et la réglementation dans son ensemble. Depuis 2014, de nombreuses responsables en services éducatifs en milieu familial ont quitté le réseau régi et subventionné vers le privé en raison d'une réglementation étouffante et de la contribution additionnelle pour frais de garde.



Photo Pascal Rathné

Valérie Grenon

« Il faut créer des conditions gagnantes pour permettre aux prestataires de services en milieu familial privés de revenir dans le réseau régi et subventionné », conclut Valérie Grenon.

PRIVÉS OU RÉGÉS ET SUBVENTIONNÉS : QUELLES DIFFÉRENCES?

Ce qui distingue d'abord les deux types de services : les tarifs. Seuls les milieux éducatifs régis et subventionnés peuvent offrir des places au coût unique de 8,25 dollars par jour. Au privé, ce sont les services de garde qui déterminent leurs propres tarifs. Ils facturent les coûts aux parents et ces derniers peuvent ensuite obtenir un crédit d'impôt.

Parmi les autres différences, seuls les services régis et subventionnés :

- relèvent des bureaux coordonnateurs²;
- font l'objet de visites de conformité au moins trois fois par année;
- peuvent bénéficier de soutien pédagogique et technique du bureau coordonnateur;
- peuvent recevoir certaines allocations pour les poupons et les enfants ayant des besoins particuliers.

¹ Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec.

² Il existe quelques milieux familiaux régis, mais non subventionnés. Ces derniers relèvent des bureaux coordonnateurs qui ne reçoivent toutefois pas de subvention supplémentaire.

Héroïne au quotidien

Isabelle

11 ans
d'expérience

Éducatrice



GROUPES MULTIÂGES

DES AVANTAGES POUR PETITS ET GRANDS

S'occuper d'un groupe d'enfants d'âges différents facilite le travail des intervenantes en petite enfance. C'est bénéfique pour elles, mais ça l'est aussi pour les tout-petits.

Mathieu Morin
CONSEILLER FIPEQ-CSQ

Travailler avec un groupe d'enfants multiâges a été une véritable révélation pour Mélanie Gonneville, surtout après avoir été en charge pendant 17 ans de groupes homogènes.

« Imaginez, sept *terrible two* en même temps! Ça mord, ça s'arrache les cheveux et ça nécessite des interventions constantes. Beaucoup d'intervenantes en petite enfance trouvent ce type de situation difficile et partent en congé de maladie », raconte l'éducatrice.

Au CPE¹ où elle travaille, Mélanie Gonneville a la chance de s'occuper de deux enfants de 18 mois, trois de 2 à 3 ans et deux de 4 à 5 ans. « C'est tellement plus facile à gérer qu'un groupe d'enfants du même âge. Lors des changements de couches, par exemple, j'ai seulement deux tout-petits à changer plutôt que sept! » L'éducatrice a même observé que les enfants deviennent propres plus rapidement.

Elle estime qu'avec son groupe multiâge, elle a davantage de temps à consacrer à ses observations puisqu'elle fait moins d'interventions. Un constat que partage aussi Pierre Latendresse, chargé de cours à l'Université de Montréal et consultant en petite enfance : « Les enfants de 4 ou 5 ans sont très égocentriques et oublient souvent les plus jeunes. Or, le multiâge force les interventions démocratiques entre les enfants. Dans certains cas, les plus vieux s'amuse à jouer le rôle de l'éducatrice. »



Photo François Beauregard

Mélanie Gonneville

¹ Centre de la petite enfance.

DES ATOUTS INDÉNIABLES POUR L'ENFANT

« Non seulement le multiâge est bénéfique pour les intervenantes, mais il contribue au développement global de l'enfant, affirme Sylvie Becquereau, responsable en services éducatifs en milieu familial. Les enfants s'amuse beaucoup ensemble, peu importe leur âge, et apprennent au quotidien des valeurs de respect, de partage et d'entraide. »

Ce modèle permet aux enfants de vivre comme s'ils faisaient partie d'une famille nombreuse. « Après tout, certains passent jusqu'à 40 heures par semaine avec nous, dit-elle. C'est une expérience enrichissante, notamment pour les enfants uniques. »

« Que ce soit en milieu familial ou en CPE, la composition des groupes permet aux plus jeunes d'avoir des modèles et aux plus vieux de développer davantage leurs habiletés sociales. Les enfants apprennent à prendre soin les uns des autres », ajoute Pierre Latendresse.

L'autre avantage des groupes multiâges est la possibilité de réunir les fratries. « Ça sécurise énormément les plus jeunes, note Mélanie Gonneville. Plutôt que de travailler uniquement sur l'aspect émotionnel, on peut stimuler d'autres facettes de leur développement. Très souvent, l'éducatrice demeure la même durant tout le parcours de l'enfant. C'est un atout majeur qui nous permet d'aller plus loin avec lui. »



Photo LesMaximes

Sylvie Becquereau

CONVAINCRE LES PARENTS

Malgré tous les bienfaits du multiâge, plusieurs parents craignent que la composition de ces groupes ait un effet négatif sur l'apprentissage des plus vieux. Pourtant, selon Pierre Latendresse, ce modèle est bénéfique pour la transition scolaire : « Une fois à l'école, c'est rarement dans la classe que l'enfant a des problèmes. C'est plutôt dans la cour d'école avec les plus vieux, alors qu'il est justement confronté à une dynamique multiâge. »

« Dans un contexte multiâge, il ne faut pas croire que les enfants de 4 ou 5 ans n'ont pas d'activités spécifiques à leur âge, poursuit Sylvie Becquereau. Pour ma part, mon service éducatif est aménagé par plateau, dont certains sont réservés aux plus vieux. »

Au CPE de Mélanie Gonneville, on permet parfois aux enfants plus vieux de faire la sieste plus tard. Les éducatrices en profitent pour jouer avec eux à des jeux de société pendant que les tout-petits dorment.

DES BÉNÉFICES À DOCUMENTER

Les avantages du multiâge sont appelés à être plus documentés dans les recherches universitaires au cours des prochaines années, affirme Pierre Latendresse. Pour le moment, il croit que la formation des intervenantes en petite enfance devrait rapidement intégrer des notions sur le multiâge, particulièrement pour celles qui souhaitent travailler en milieu familial. « Ça mérite vraiment d'être enseigné! »

DEHORS TOUT LE MONDE!

Le réseau de la petite enfance regorge d'initiatives pour donner le goût aux enfants de jouer dehors. Portrait de deux services éducatifs qui innovent.

Mathieu Morin | CONSEILLER FIPEQ-CSQ

Lorsqu'ils allaient visiter grand-maman, les enfants de Nancy Racine étaient émerveillés par les poules qu'elle possédait. Cette fascination a fait naître une idée chez cette responsable en services éducatifs en milieu familial : celle de construire un poulailler pour amuser ses tout-petits.

« Il y a un ou deux enfants qui ont eu peur au début, mais leur crainte s'est rapidement dissipée », raconte Nancy Racine. Aujourd'hui, le poulailler suscite l'intérêt de tous les petits, peu importe leur âge. « La première chose qu'ils font en arrivant, c'est d'aller dans la cour! »

Dehors, les poules et le canard se promènent pendant que les enfants jouent dans la cour. « Ça renforce le jeu libre, et une foule d'activités en émergent. Ça donne vraiment aux enfants l'envie d'aller à l'extérieur, même par mauvais temps! », affirme-t-elle. D'ailleurs, pour poursuivre l'expérience en hiver, le poulailler est maintenant isolé.

POUR UNE EXPÉRIENCE COMPLÈTE

L'expérience ne serait pas aussi enrichissante sans la récolte de quelques œufs pour le dîner! Après avoir reçu l'autorisation parentale, les enfants peuvent déguster un repas dont ils ont ramassé le principal ingrédient. L'initiative est bien vue par le bureau coordonnateur qui régit le service éducatif de Nancy Racine.

UN PROJET QUI RESPECTE LES RÈGLES

Pour mettre sur pied un tel projet, il faut bien sûr se conformer aux règlements municipaux. La ville d'Alma par exemple, où demeure Nancy Racine, a limité la possession à trois poules par domicile. D'autres municipalités, comme Montréal, ont déployé des projets pilotes pour analyser la possibilité d'autoriser l'élevage en zone urbaine.



Photo Gratien Tremblay

Nancy Racine



Anny Portelance

Photo Jean-François Leblanc

DES MARATHONIENS EN HERBE

Les CPE¹ ne sont pas en reste en matière d'initiatives pour stimuler l'envie de jouer dehors. Le groupe d'Anny Portelance, éducatrice au CPE La Grosse Maison à Montréal, passe une bonne partie de la journée à marcher en forêt. Certains enfants font même le parcours de 2 à 4 kilomètres en courant. De quoi mettre en forme une éducatrice!

APPRIVOISER LA NATURE

À défaut d'avoir des poules, les enfants âgés de 3 et 4 ans du groupe d'Anny Portelance regardent des chevreuils et apprivoisent la nature et les animaux. « Les petits peuvent passer des heures à regarder des écureuils, des lièvres ou des pics-bois et à chercher des feuilles », illustre-t-elle.

Entre deux parties de cachette dans les bois, les enfants s'aventurent à grimper sur des souches d'arbre sous la surveillance de leur éducatrice. Pour l'Halloween, les petits ont dû retrouver des objets éparpillés en forêt par une sorcière. Telle une véritable chasse au trésor, l'activité a connu un grand succès.

LAISSER LES ENFANTS ÊTRE EUX-MÊMES

Selon Anny Portelance, il faut éviter de surprotéger les enfants. « Oui, il y a un potentiel de danger quand on monte sur une roche, mais les petits sont constamment surveillés. Ils préfèrent de loin passer du temps en forêt plutôt que d'aller au parc. »

Selon l'éducatrice, les enfants se lassent vite du bricolage et ramènent tout à la forêt. Les parents rapportent régulièrement des discussions qu'ils ont avec leurs tout-petits sur leurs escapades extérieures.

UNE JOURNÉE TYPIQUE

Anny Portelance accueille les enfants, parfois à l'intérieur, parfois à l'extérieur. Beau temps, mauvais temps, ils passent deux heures en forêt ensemble. À l'occasion, la responsable en alimentation du CPE prépare des sandwiches pour un casse-croûte à l'extérieur.

Ensuite, c'est l'heure de la sieste... dehors! Le dodo à l'extérieur est possible grâce à une terrasse avec un toit qui protège les enfants des intempéries.

Les jeunes terminent la journée à l'extérieur, dans la cour, où ils attendent l'arrivée de leurs parents.

ÉDUIQUER LES PARENTS

Anny Portelance estime qu'il y a encore du travail à faire auprès des parents. « On essaie de démystifier notre philosophie avec eux, explique-t-elle. On va jouer sous la pluie et dans la "bouette". C'est certain que les enfants vont se mettre les mains par terre, et c'est correct. C'est juste sain! »

1 Centres de la petite enfance.

POUR L'AMOUR DES TOUT-PETITS

Il est évident qu'au Québec,
on aime nos enfants.
Mais faisons-nous tout ce
que l'on peut pour favoriser
leur développement?

Véronique Brouillette
CONSEILLÈRE CSQ

Le Dr Jean-François Chicoine¹ se pose la question. Il relève une tendance à un certain laisser-aller chez les parents. Ces derniers, très occupés par leurs écrans, font moins de sport, de promenade en nature, de méditation, de souper en famille ou de bénévolat.

Pas étonnant que les enfants soient collés aux écrans! Ces appareils sont omniprésents. Les jeunes qui regardent la télévision tombent en état de passivité. Ceux qui en abusent ou qui sont souvent en présence d'écrans ont plus de risques de développer des retards de langage et d'autorégulation.

Beaucoup de petits entrent donc à la maternelle en présentant des vulnérabilités. Et, selon le Dr Chicoine, même si on dépiste beaucoup de cas, malheureusement, les services professionnels ne suivent pas.

L'IMPORTANCE DES SERVICES ÉDUCATIFS

Le pédiatre rappelle l'importance pour les enfants de fréquenter un service éducatif de qualité. Comme les bébés s'attachent d'abord à une seule personne, puis à quatre ou cinq autres, il est crucial que la présence des intervenantes demeure stable. Les services éducatifs où le roulement de personnel est élevé sont insécurisants, surtout pour les enfants de 9 mois à 2 ans.

L'APPRENTISSAGE PAR LE JEU

Pour bien se développer, les jeunes doivent bouger au moins deux à trois heures par jour, selon le Dr Chicoine. Ils doivent aussi jouer de façon libre, car cela leur donne l'espace nécessaire pour inventer, créer et se questionner. D'ailleurs, l'apprentissage par le jeu est la méthode grâce à laquelle les enfants apprennent le mieux.

Idéalement, un tiers du temps passé dans un service éducatif devrait être consacré au jeu libre, un tiers au jeu seul et le dernier tiers en interaction avec l'intervenante. Les enfants aiment jouer. Les services éducatifs font un bon travail!

¹ Le Dr Jean-François Chicoine est pédiatre et auteur de plusieurs ouvrages sur le développement de l'enfant.



Photo Shutterstock



NON, CE N'EST PAS DANS VOTRE TÊTE!

Augmentation de la charge de travail,
perte d'autonomie professionnelle, manque de reconnaissance,
telle est la réalité de plusieurs intervenantes en petite enfance.

Pierre Lefebvre | COLLABORATION
Véronique Brouillette | CONSEILLÈRE CSQ

Rencontrées à l'automne 2019 par la CSQ dans le cadre de groupes de discussion, plusieurs intervenantes en petite enfance, issues de CPE¹ et de milieux familiaux, ont tenu à témoigner de ce qu'elles vivent concrètement sur le terrain.

UNE CHARGE DE TRAVAIL QUI NE CESSE DE S'ALOURDIR

L'alourdissement de la charge de travail découle notamment des exigences administratives, qui accaparent de plus en plus les intervenantes en petite enfance. Évaluations, redditions de comptes, rapports et autres manifestations bureaucratiques se multiplient, à tel point que plusieurs sacrifient leur temps de repas ou accomplissent ces tâches sur leur temps personnel.

Par ailleurs, les services de garde éducatifs accueillent de plus en plus d'enfants à besoins particuliers. Comme dans les autres services publics, les services de soutien spécifiques à ces enfants font souvent défaut en raison des choix budgétaires qui sont faits.

« L'évolution de la charge de travail se résume à une intensification de cette charge pour répondre à des objectifs de compétitivité, de productivité et de rentabilité. La travailleuse se trouve aux prises avec une augmentation de sa charge et une sollicitation plus élevée de ses capacités physiques, intellectuelles et psychologiques », affirme Mélanie Baril, conseillère en santé et sécurité du travail à la CSQ.

UNE AUTONOMIE EN DÉCLIN

Pour bien des gens, le travail représente un moyen de se réaliser et de s'épanouir dans la société. L'autonomie est un élément essentiel pour y parvenir. Elle renvoie à des notions de contrôle et d'accomplissement de soi. Et les intervenantes en petite enfance n'échappent pas à ce besoin fondamental.

« En milieu familial, cette perte d'autonomie provient essentiellement des bureaux coordonnateurs, dont relèvent les responsables en services éducatifs, qui exercent un contrôle accru sur le travail des intervenantes. Dans les CPE, de plus en plus d'activités et d'approches éducatives sont également imposées », rapporte la présidente de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ), Valérie Grenon.



Pour le Dr Michel Vézina, conseiller en santé psychologique au travail à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), « une faible autonomie décisionnelle se traduit par une monotonie en ce qui concerne les tâches, un manque de liberté et de consultation pour décider comment exécuter les tâches et peu de possibilités d'utiliser et de développer ses habiletés ou de faire preuve d'initiative et de créativité dans le travail ».

UNE RECONNAISSANCE INSUFFISANTE

« L'image de la simple garderie d'enfants s'est répandue avec le débat entourant l'instauration des maternelles 4 ans pour tous les enfants, comme si le réseau scolaire avait le monopole des services éducatifs chez les tout-petits », dénonce Valérie Grenon. Cela s'est accentué avec la crise sanitaire due à la COVID-19. Les services de garde n'avaient apparemment d'autre utilité que celle de permettre aux "anges gardiens" de faire leur travail », ajoute-t-elle.

¹ Centres de la petite enfance.

Pourtant, selon le Dr Vézina, « la reconnaissance au travail fait référence aux différentes façons de reconnaître de manière juste les efforts et les réalisations, qu'il s'agisse de rémunération, d'estime, de respect, de sécurité d'emploi ou de perspectives de promotion ».

De son côté, le professeur retraité et fondateur de la Chaire en gestion de la santé organisationnelle et de la sécurité du travail de l'Université Laval, Jean-Pierre Brun, parle de plus en plus de considération : « C'est l'idée d'être considéré comme un citoyen au travail : avoir de l'information, faire un travail qui a du sens, participer aux décisions, etc. »



DES EFFETS SUR LA SANTÉ

Les risques psychosociaux au travail, comme le manque d'autonomie et la faible reconnaissance, peuvent entraîner des effets sur la santé physique et psychologique, allant des troubles cardiovasculaires à la dépression et l'anxiété.

« Bien que les travailleuses de la petite enfance soient plus sujettes à développer des troubles musculosquelettiques si on se fie aux données de la CNESST², il est démontré que le stress au travail peut aussi engendrer de tels troubles. Ce ne sont donc pas seulement les postures contraignantes ni les soulèvements qui sont en cause », dit Mélanie Baril.

DES FACTEURS DE PROTECTION EXISTENT

Au premier plan des facteurs de protection figure le soutien social. « Qu'il provienne des collègues ou de la direction, le soutien social influence positivement le climat et la qualité de vie au travail. Il exerce un effet protecteur et sécurisant qui permet d'atténuer les effets nuisibles du stress », précise Mélanie Baril. De plus, entre collègues, il crée un sentiment d'appartenance et de solidarité essentiel pour résister à l'augmentation des risques. Chez les responsables en services éducatifs en milieu familial (RSE) qui travaillent de façon isolée, ce soutien peut provenir de leur regroupement syndical, selon Valérie Grenon.

La reconnaissance est aussi un autre facteur de protection facile à renforcer. « Dire bonjour et merci, c'est du savoir-vivre. La reconnaissance, c'est avoir l'occasion de partager son expérience et sa compétence, de les voir appréciées. C'est aussi avoir un espace de dialogue qui permet de connaître la réalité et de la partager, tant avec les collègues qu'avec les gestionnaires », illustre Jean-Pierre Brun.

Celui-ci, tout comme le Dr Vézina, affirme que ce que veut d'abord et avant tout le personnel, c'est qu'on lui donne les moyens nécessaires pour faire un travail de qualité. « Ce qui fait souffrir, ce n'est pas tant le travail que l'on fait, c'est bien plus celui que l'on ne peut pas faire! », dit le Dr Vézina, citant Yves Clot, auteur de l'ouvrage *Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux*.

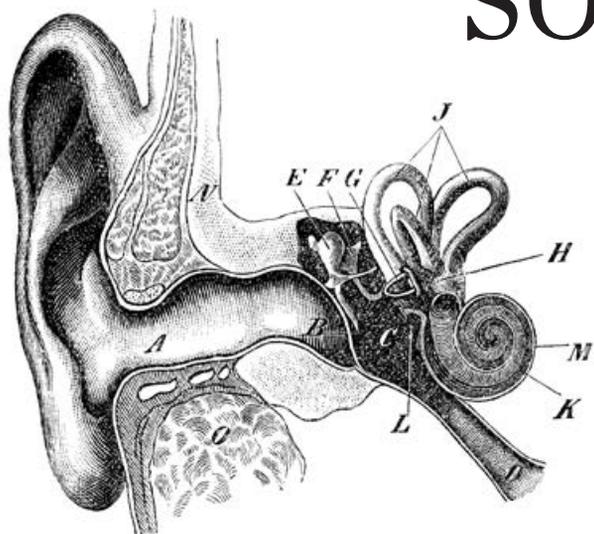
La crise sanitaire a exacerbé chez plusieurs intervenantes le désir de quitter le milieu de la petite enfance, en raison de l'accroissement de la charge de travail dans les services éducatifs demeurés ouverts, de la faible reconnaissance envers ces travailleuses et du sentiment d'injustice découlant de l'absence de compensation juste pour cette contribution essentielle.

Si rien n'est fait pour améliorer les conditions de travail, de durs lendemains attendent le réseau des services éducatifs à la petite enfance, qui a déjà des difficultés de rétention et de recrutement, rappelle Valérie Grenon.

² Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

LE BRUIT

UNE NUISANCE SOUS-ESTIMÉE



Souffrez-vous souvent de maux de tête, de fatigue intense, d'extinction de voix, d'irritabilité ou de troubles de l'audition? La pollution sonore de votre milieu de travail pourrait bien en être la cause.

François Beauregard
COLLABORATION

Le secteur de la petite enfance est un milieu de travail bruyant. Sans surprise, le personnel est plus sujet à des pertes auditives que dans d'autres professions. Puisque les effets des nuisances sonores sont cumulatifs et que la dégradation de l'audition peut devenir irréversible, mieux vaut y voir avant qu'il ne soit trop tard.

De façon générale, l'ampleur du phénomène est sous-estimée, selon Santé Canada. Au Québec, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) se désolé de voir la surdité professionnelle progresser, alors que les moyens de prévention existent.

SON OU BRUIT : DE QUOI PARLE-T-ON?

Tout comme le son, le bruit est une sensation auditive entraînée par une onde acoustique dont la fréquence (aigüe ou grave), l'intensité (forte ou faible) et la durée varient. La différence? « Le bruit, c'est n'importe quel son non désiré qui interfère avec la perception auditive de quelque chose que l'on veut entendre. Donc, le bruit dépend de notre perception subjective, laquelle varie selon notre âge, notre sexe ou notre ressenti personnel », affirme Ingrid Verduyck, orthophoniste et professeure à l'École d'orthophonie et d'audiologie de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

ATTENTION À L'EXCÈS DE BRUIT

Les risques pour la santé auditive sont donc associés au niveau sonore, à la durée et à l'accumulation des expositions au bruit. Santé Canada recommande d'ailleurs de tenir compte de l'ensemble du bruit auquel on est soumis quotidiennement. Si elle dépasse fréquemment la limite, la dose de bruit journalière peut représenter un danger pour l'ouïe.

Outre la fatigue auditive, qui se manifeste par une diminution passagère de l'audition, une surexposition prolongée à des niveaux de bruit supérieurs aux normes peut causer une perte progressive de l'audition, des acouphènes, de l'hyperacousie (intolérance à des bruits normaux) et plus encore.

Ce n'est pas tout : le bruit peut avoir des effets néfastes sur le rythme cardiaque, le stress et le sommeil, en plus d'occasionner des maux de tête, de la fatigue accrue, de l'irritabilité et de l'impatience, des troubles vocaux, une baisse de la concentration et de l'insatisfaction au travail.

UNE RÉGLEMENTATION À METTRE EN VIGUEUR

Au Québec, un projet de règlement, déposé le 6 novembre 2019, vise la diminution de la surdité professionnelle. Il établit le seuil maximal de bruit à 85 dB pendant 8 heures. Cependant, le règlement n'est pas encore en vigueur.

« Or, il est généralement reconnu par la science et les tribunaux du Québec qu'une atteinte auditive est possible si l'on est exposé de façon prolongée à un niveau de bruit élevé », prévient Mélanie Baril, conseillère en santé et sécurité du travail à la CSQ.

Selon des études réalisées au Québec et ailleurs, le niveau sonore dans les services de garde en milieu familial et en installation oscille entre 56 et 71 dB, avec des pointes atteignant les 80 à 95 dB.

LE PERSONNEL À RISQUE

L'environnement sonore des services de garde en milieu familial et en installation augmente également le stress du personnel. En plus de subir de la fatigue vocale, les éducatrices sont plus susceptibles de ressentir une fatigue profonde, de supporter plus difficilement le bruit à la maison et de développer des troubles du sommeil.



Photo François Beaugard

**« Le niveau sonore idéal ne devrait pas dépasser les 65 dB.
Or ce seuil est souvent franchi. »**

**— Ingrid Verduyck, orthophoniste et professeure à l'École
d'orthophonie et d'audiologie de la Faculté de médecine de
l'Université de Montréal.**

**56 À
71 dB**
**NIVEAU SONORE
DANS LES SERVICES
DE GARDE EN
MILIEU FAMILIAL ET
EN INSTALLATION.
IL PEUT ATTEINDRE
JUSQU'À 95 dB
DANS CERTAINES
CIRCONSTANCES.**

LA QUALITÉ ACOUSTIQUE NÉGLIGÉE

Pour favoriser la facilité de compréhension, Ingrid Verduyck est catégorique : « Le niveau sonore idéal ne devrait pas dépasser les 65 dB. Or ce seuil est souvent franchi. »

Elle ajoute qu'« on se préoccupe beaucoup de la conservation de l'énergie, par exemple, dans la rénovation ou la construction des bâtiments. C'est bien, mais il faut aussi prendre en compte la qualité de l'acoustique, car elle affecte la santé auditive et vocale du personnel ».

La chercheuse rappelle que, au-delà des mots prononcés, l'intonation a un effet prédominant sur la perception de l'interlocuteur. Ainsi, une personne qui parle fort quand le bruit ambiant est trop élevé provoque, sans le vouloir, des réactions de fermeture tout à fait opposées à celles qu'elle souhaite.

UN TRAVAIL DE SENSIBILISATION À POURSUIVRE

Ingrid Verduyck affirme que, lorsque l'on interroge les personnes exposées au bruit dans leur environnement de travail, plusieurs considèrent qu'il fait partie des inconvénients du métier. « Le problème de la surexposition au bruit est largement mésestimé, tant par les pouvoirs publics que par les victimes elles-mêmes », s'inquiète l'orthophoniste.

Pourtant, la Loi sur la santé et la sécurité du travail est claire : l'employeur doit contrôler les risques pouvant affecter la santé et la sécurité du personnel. « Lorsque les normes établies par le règlement sur la SST ne sont pas respectées, l'employeur doit travailler à réduire le bruit à la source, à isoler le poste de travail ou à insonoriser les locaux. Si le tout s'avère impossible, il doit offrir des protecteurs auditifs », précise Mélanie Baril.

UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Les balles de tennis sous les chaises et les tables, c'est utile, mais il en faudra davantage pour créer des environnements sains. La sensibilisation des pouvoirs publics semble être la première étape. Mais il est aussi indispensable de rappeler que la surexposition au bruit n'est pas une fatalité, que l'on peut agir pour la réduire et ainsi prévenir d'éventuelles pertes d'audition.

Cet enjeu touche d'ailleurs une proportion de plus en plus importante de la population. Voilà pourquoi, dans un avis au ministère de la Santé et des Services sociaux, l'INSPQ recommande que le Québec se dote d'une politique publique pour réduire les effets du bruit environnemental. Cette prise de position inspirée des travaux de l'Organisation mondiale de la Santé confirme que l'exposition à la pollution sonore est sans contredit un enjeu majeur de santé publique qu'il ne faut plus ignorer.

10 PISTES POUR CHOUCHOUTER VOS OREILLES

En matière de bruit, la prévention est essentielle. Lisez nos conseils pour protéger votre audition.

magazine.lacsq.org

› Magazine › Travail › Santé et sécurité du travail › 10 pistes pour chouchouter ses oreilles



Photo istock

VOTRE VOIX VOUS FAIT-ELLE FAUX BOND?

Savez-vous que le personnel de la petite enfance est plus à risque de développer un trouble de la voix?

Loin d'être banale, cette situation peut entraîner de multiples conséquences, d'où l'importance d'agir dès les premiers symptômes.

Équipe du Service des communications CSQ

« En petite enfance, la voix est très sollicitée, et ce, plusieurs heures par jour dans des conditions souvent loin d'être optimales. Le bruit, le stress et d'autres facteurs, comme une mauvaise ventilation ou qualité de l'air, constituent des irritants importants qui peuvent entraîner un trouble vocal », explique Ingrid Verduyckt, orthophoniste et professeure à l'École d'orthophonie et d'audiologie de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

MIEUX VAUT PRÉVENIR...

« Contrairement aux acteurs de théâtre, par exemple, on n'enseigne pas aux futures intervenantes en petite enfance à projeter leur voix. L'hygiène vocale est très peu abordée. Pourtant, les futures diplômées verront leur voix grandement sollicitée au travail. La sensibilisation, en amont de la pratique, non seulement est essentielle, mais constitue une arme de prévention très efficace », poursuit Ingrid Verduyckt.

Orthophoniste et membre du Syndicat du personnel professionnel des commissions scolaires de la région de Québec (CSQ), Claudine Blouin abonde dans le même sens : « Les étudiantes et étudiants qui se destinent à une profession liée au monde de l'éducation ou de la petite enfance doivent être conscients, dès leur formation initiale, que leur voix sera leur principal outil de travail et qu'ils devront en prendre soin tout au long de leur carrière. Ils doivent apprendre les principes d'une bonne hygiène vocale et les techniques de projection de la voix, être sensibles aux conditions acoustiques de leur travail et conscients de l'importance de consulter dès les premiers symptômes. » Selon elle, il serait aussi avisé d'offrir aux étudiantes et étudiants des ateliers de projection et d'hygiène vocale.

« Un atelier d'une demi-journée réunissant une orthophoniste et dix personnes, par exemple, serait très efficace. Cela permettrait de les sensibiliser à l'importance de la respiration, de la respiration synchronisée avec la phonation et de la posture, en plus de les informer des bonnes pratiques pour protéger leur voix et des pièges à éviter. »

LES FEMMES PLUS TOUCHÉES?

Si les travailleuses de la petite enfance, en début de carrière, constituent un groupe plus à risque en raison de leur degré d'expérience professionnelle, la prévalence des troubles vocaux augmente avec l'âge pour atteindre un sommet chez les 50 à 59 ans.

De façon générale, les femmes sont plus sujettes à développer un tel trouble, en raison notamment de la constitution de leur larynx et de la vitesse à laquelle leurs cordes vocales vibrent.

« Nos cordes vocales ressemblent à des petites membranes qui s'ouvrent et se ferment à une vitesse incroyable lorsque nous parlons. Si l'on est une femme, nos plis vocaux entrent en collision, en moyenne, 220 fois par seconde, alors que si l'on est un homme, ils vibrent 100 fois par seconde. À force de s'entrechoquer, cela crée des microtraumatismes, et la muqueuse s'abîme », explique Ingrid Verduyckt.

UN MARATHON DÉSASTREUX

Ingrid Verduyckt précise que, plus nous parlons aigu, plus nos plis vocaux vibrent rapidement, ce qui augmente d'autant les entrechoquements. De la même façon, plus nous parlons fort, plus la vibration est ample et plus la force de l'impact est grande, ce qui entraîne davantage de blessures.

« À tout cela s'ajoute le fait que, plus nous parlons longtemps, plus nos cordes vocales parcourent une grande distance. Il faut savoir qu'en mesurant et en additionnant chacune de ces vibrations – on parle de millimètres –, la science a établi la dose vocale quotidienne recommandée, soit 500 mètres. Or, les études ont démontré que les cordes vocales du personnel enseignant, par exemple, parcourent en moyenne près de 4 kilomètres par jour! », illustre la chercheuse.

Ce stress mécanique très important peut entraîner une série de symptômes : raclement de gorge, enrouement, tensions au cou, sensation de sécheresse ou de douleur à la gorge, voix plus aiguë ou voilée, difficulté à se faire entendre ou à parler fort, fatigue vocale, perte de voix, etc.

Si rien n'est fait, l'inflammation présente sur les cordes vocales pourrait faire place à de l'œdème, à un nodule ou à un polype, par exemple. Mieux vaut faire preuve de vigilance, éviter de forcer sa voix et, surtout, ne pas tarder à consulter.

UNE LIMITE SONORE À NE PAS FRANCHIR

Sans surprise, les services éducatifs à la petite enfance en milieu familial et en installation sont des milieux bruyants (lisez l'article *Le bruit : une nuisance sous-estimée* à la page 32). L'intensité sonore fluctue en moyenne entre 56 et 71 dB, avec des pointes frisant les 80 à 95 dB.

Ces niveaux sonores peuvent-ils avoir un effet sur la voix? Ingrid Verduyck est catégorique : « Plus il y a du bruit dans une salle, plus nous sommes portés à élever notre voix et plus notre tonalité devient aigüe, avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur nos plis vocaux. Au-delà de 60 dB, notre bien-être est aussi affecté. Nous sommes plus irritables, nerveux et fatigués. »

QUAND S'INQUIÉTER?

Il est essentiel de consulter un médecin lorsque les pertes de voix durent plus de quelques jours. « Le cas typique est la personne qui constate, durant sa première année de pratique, que le soir, sa voix est fatiguée. Au fil du temps, il lui faudra plus de périodes de repos pour retrouver sa voix : une nuit de sommeil, un weekend, une semaine de vacances... jusqu'à ce que plus rien n'y fasse. Malheureusement, une fois ce stade atteint, son trouble sera plus difficile à traiter », prévient Ingrid Verduyck.

Claudine Blouin précise que, si la fatigue vocale persiste, qu'elle s'accompagne d'une perte de voix ou que cette dernière devient éraillée, il est important de consulter une ou un otorhinolaryngologiste. « Cette étape est cruciale pour établir le bon diagnostic. Il est essentiel d'obtenir des traitements en orthophonie pour régler de façon durable son trouble vocal. Il ne faut pas hésiter à en faire la demande au médecin. »

CNESST : UNE RÉCLAMATION ESSENTIELLE

Lorsqu'il est établi qu'une surutilisation de la voix au travail a engendré un trouble vocal, ce dernier devient une lésion professionnelle. Conseillère en santé et sécurité du travail à la CSQ, Mélanie Baril insiste sur l'importance, pour la personne atteinte, d'obtenir une attestation écrite de la ou du médecin traitant, de consulter son syndicat avant de remplir la Réclamation du travailleur de la CNESST¹ et de poursuivre la démarche avec son syndicat afin d'être bien représentée.

« Le règlement sur l'assistance médicale reconnaît qu'une victime d'accident de travail peut avoir accès, durant son invalidité, à des



Claudine Blouin

Photo Pascal Rathé

séances d'orthophonie payées par la CNESST et peut également bénéficier d'aide technique à la communication – sur autorisation préalable de la Commission. La travailleuse ou le travailleur qui subit une atteinte permanente due à sa lésion pourrait également obtenir de l'équipement spécialisé, comme un amplificateur de voix, à titre de mesure de réadaptation », explique-t-elle.

UN TROUBLE IRRÉVERSIBLE?

Qu'advient-il si notre voix nous fait défaut depuis longtemps? Est-il trop tard pour consulter? Claudine Blouin répond sans hésiter : « On n'est jamais perdant lorsqu'on va consulter. On ne récupérera peut-être pas notre voix d'il y a 20 ans, mais on améliorera certainement notre vie. S'il s'agit d'un ancien nodule, la thérapie ne sera peut-être pas suffisante pour corriger le problème. Toutefois, s'il s'agit d'un nodule plus récent ou d'une mauvaise projection vocale, la thérapie améliorera grandement la qualité de la voix. Et cela n'a pas de prix. »

10 PISTES POUR PROTÉGER VOTRE VOIX

Lisez nos conseils pour éviter les troubles de la voix.

magazine.lacsq.org

› Magazine › Travail › Santé et sécurité du travail › 10 pistes pour protéger sa voix

¹ Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

PROPOS DE PANDÉMIE

La COVID-19 fait beaucoup jaser,
mais il ne faut pas croire tout ce qu'on entend.

Martine Lauzon | RÉVISEURE LINGUISTIQUE CSQ

La fermeture des écoles, des magasins et des restaurants, suivie de leur *réouverture* a fait dire à certains que ces lieux étaient *réouverts*. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Ils sont **rouverts**. Ni le verbe *réouvrir* ni le nom *rouverture* n'existent. C'est l'un des caprices du français.

Le dépistage, quant à lui, va bon train. Par contre, il faut savoir qu'on ne peut *dépister quelqu'un*; on dépiste une maladie ou encore une personne malade. Il est correct d'affirmer qu'on a **dépisté un cas d'infection** ou **une personne atteinte**, mais c'est une erreur de dire de quelqu'un qu'il a été *dépisté* ou de déclarer que *400 personnes ont été dépistées* en une journée. En vérité, ces personnes **ont été testées** ou **examinées**.

Pour ce qui est de la personne atteinte, respecter les consignes d'*isolation* n'est pas ce qu'il y a de mieux. Elle doit se conformer aux consignes d'**isolement**. Le terme *isolation* est utilisé généralement pour les choses, et ce, en rapport avec la protection (contre le courant électrique, la chaleur, le bruit...), tandis qu'*isolement* concerne plutôt les personnes et a le sens de « mise à l'écart » (des gens malades, détenus...).

Enfin, si le mot confinement existe depuis longtemps, *déconfinement*, lui, est entré dans les dictionnaires tout récemment, à la suite de son utilisation massive, ce qui en fait un néologisme. Quant au terme *reconfinement*, il apparaît, pour le moment, dans très peu d'ouvrages.

100 000
bonnes raisons de vous gater!

Concours exclusif

Afin de souligner la 100 000^e police d'assurance auto ou habitation qui sera vendue dans le régime **Les protections RésAut CSQ**, un **prix principal de 2 000 \$** sera remis à l'heureux détenteur!

De plus, afin de remercier les assurés de leur fidélité, La Personnelle fera tirer 10 prix secondaires d'une valeur de 100 \$ chacun.

Visitez

lapersonnelle.com/100000
pour les détails et règlement

Bonne chance!

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Aucun achat requis. Le concours est exclusif aux personnes admissibles au régime d'assurance de dommages « Les protections RésAut CSQ » souscrit auprès de La Personnelle qui sont les détenteurs d'une police d'assurance auto ou habitation qui a été achetée (incluant un renouvellement) auprès de La Personnelle jusqu'à la date et au moment (heure de l'Est) de la vente de la 100 000^e police d'assurance auto ou habitation dans le cadre de ce régime. Un prix principal de 2 000 \$ (CAD) et dix prix secondaires de 100 \$ (CAD) seront remis sous forme de chèque. Une chance de gagner un prix secondaire par police détenue dans le cadre dudit régime. Le concours est en vigueur au Québec. Chaque personne gagnante devra répondre correctement à une question d'habileté mathématique.



Centrale des syndicats
du Québec

Partenaire de la CSQ

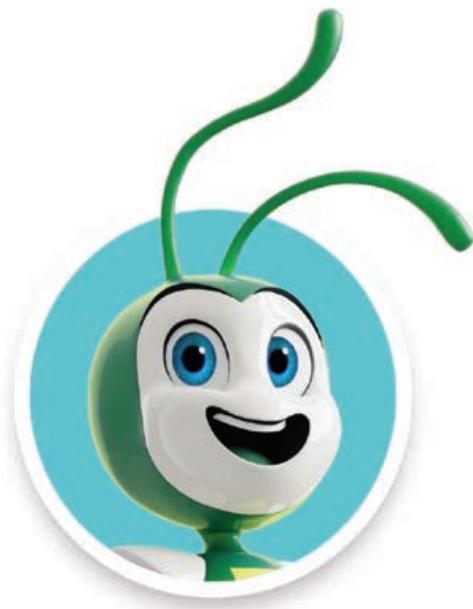


laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

Où est passée ma carte d'assurance?

Ne vous posez plus jamais cette question grâce à l'application mobile SSQ Assurance. Une fois l'application téléchargée et votre inscription complétée, ayez votre carte d'assurance au bout des doigts, en tout temps !



Bonjour, je suis ZOBLA,
votre assistant virtuel !
Laissez-moi vous guider
avec l'application mobile.

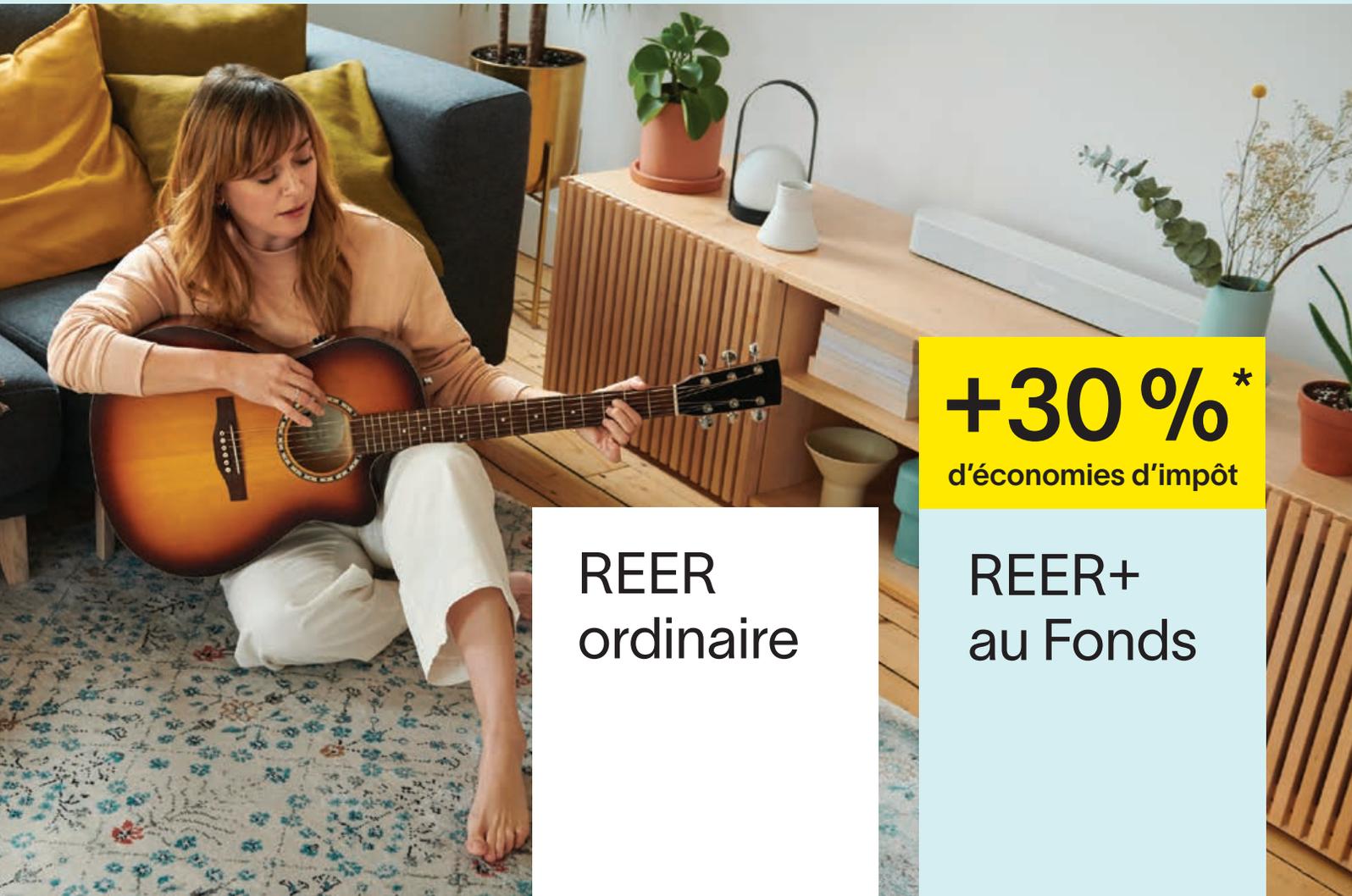


**Mettez le doigt sur l'efficacité.
Téléchargez l'application.**



REER+

Cotisez au reerplus.com



+30%*
d'économies d'impôt

REER
ordinaire

REER+
au Fonds

* Les crédits d'impôt accordés aux actionnaires du Fonds de solidarité FTQ sont de 15 % au Québec et de 15 % au fédéral. Ils sont limités à 1 500 \$ par année fiscale, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds de solidarité FTQ d'un montant de 5 000 \$. Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web.fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.